

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

L'hon. M. Pelletier provoque un autre grand débat à Québec. M. Gouin contre M. Duffy

MM. Leblanc et Parent de nouveau aux prises. La loi sur les liqueurs

Québec, 13.—(Spécial).—La discussion sur la proposition de M. Lane, au sujet de l'impérialisme est ajournée à une date ultérieure.

M. Lane demande copie de tous documents, etc., relatifs à l'élection civile de la paroisse de St. Alphonse de Liguori, etc.

L'hon. M. Flynn, copie de toutes requêtes, etc., au sujet d'un octroi ou concession de terre en faveur de volontaires qui ont servi en 1866 ou en 1870.

M. Gillies, état des limites à lois vendues ou sans licence, dans la Province de Québec, des notes des acheteurs primitifs, des propriétaires actuels ainsi que des dates et prix d'achat.

M. Caron (Maskinongé), état démontrant les sommes d'argent qui ont été payées à certaines municipalités pour creusement de rivière, égouttement ou drainage de terrain depuis 1889.

M. Teller, état détaillé du montant de \$11,438.65 déposé pour arpentages de terrain, etc., dans la Province de Québec, au sujet de la loi sur les chemins de colonisation, avec indication du nom et de la résidence de chaque personne qui a touché ce montant et de l'objet pour lequel chaque somme a été payée.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

L'hon. M. Pelletier demande copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi, dans la cause de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien appelante et Adrien Roy, intimé, etc. L'hon. M. Pelletier dit qu'il n'a pas de copie de ce rapport et qu'il demande qu'on appelle l'attention de la Chambre sur la situation particulière qui a été faite à la Province de Québec par le jugement du Conseil Privé dans la cause de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans la cause de la Compagnie du chemin de fer de la Province de Québec, dans la cause de la Compagnie de Chemin de Fer d'Incendie impitoyable une propriété privée. Le Conseil Privé a négligé pas à négligé, cela est certain. La différence que j'ai pu me faire, respectable, le Conseil Privé, dis-je, a rendu ce jugement dans la cause de Roy à l'encontre de notre droit civil. Le contrôle est garanti à la Province de Québec par l'acte de l'Appel de la Chambre du Nord. M. Pelletier cite l'article de l'acte constitutionnel sur lequel il appuie cette affirmation. Ce haut tribunal a déclaré par ce jugement que l'acte de notre code civil est en vigueur dans la charte fédérale, celle du Pacifique Canadien. C'est un principe que le Conseil Privé veut consacrer au détriment de nos lois civiles. Or il est temps d'y faire obstacle. On ne peut pas, qu'une manière particulière de cette cause, un rapport ne nous soit envoyé. Il ne reconnaît ni au Conseil Privé, ni à la Cour Supérieure le droit de venir dire qu'une charte fédérale mettra de côté notre droit civil. On ne peut pas un remède soit appliqué sans retard car on ne peut pas laisser passer sans silence cet empiètement sur nos lois civiles. Il faudrait d'abord le concours entre les gouvernements provincial et fédéral. Il faudrait que de la nature de celle que l'on a vu à la Chambre des Communes. C'est un acte modifiant l'acte d'interprétation et qui accorde que aucun droit, pouvoir ou privilège accordé par un acte du Parlement du Canada ou une charte émanée en vertu d'un acte de ce Parlement ne soustrait aucune personne ou compagnie à la responsabilité qu'elle contracte en vertu de l'empire d'un acte d'une Législature ou sous le droit commun d'une province, dans l'exercice de ce droit, pouvoir ou privilège. D'un autre côté, si l'article 105 de notre code civil peut donner lieu à une interprétation comme celle adoptée dans cette cause, il faut sans délais le rendre plus clair.

Et le député de Dorchester suggère de mettre dans notre code civil un article conçu à peu près comme suit: "Nonobstant les pouvoirs et privilèges qui leur ont été, ou leur seront conférés par leurs chartes respectives, les Compagnies de Chemin de Fer constituées en corporations civiles par statut fédéral ou provincial, sont responsables des dommages causés par les étonnelles de leurs locomotives à la propriété de toute personne, société ou compagnie". Il est de la plus grande importance que la Législature de cette Province fasse une loi dans ce sens-là. Et cette loi devrait être présentée par le Gouvernement, afin de démontrer au Conseil Privé que nous ne retardons pas à protester et à vouloir que les grandes compagnies soient comme les particuliers soient tenus responsables des dommages faits à autrui.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

Québec, 13.—(Spécial).—M. Gouin insiste sur le fait qu'il a essayé de faire ressortir aux yeux du Conseil privé la preuve de négligence que pouvait contenir le dossier mais que les lords l'ont empêché d'y faire des remarques. C'est sur la suggestion du lord Chancery et non à sa demande à lui. M. Gouin, qui ne se rendait pas compte de la portée de son acte, a demandé à lui. M. Gouin, qui ne se rendait pas compte de la portée de son acte, a demandé à lui. M. Gouin, qui ne se rendait pas compte de la portée de son acte, a demandé à lui.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

Après quelques remarques de la part de M. Gouin, le lord Chancery a dit que le dossier était en l'état et qu'il n'y avait rien de plus à dire. M. Gouin a dit qu'il n'avait rien de plus à dire. M. Gouin a dit qu'il n'avait rien de plus à dire.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

L'honorable M. Duffy dit qu'il ne se réveille pas pour défendre le jugement du Conseil Privé en cette cause. D'ailleurs, la Chambre n'a pas le pouvoir de réviser les jugements de nos tribunaux. Il cite le jugement de la Chambre qui est injuste que Roy ait vu sa propriété endommagée par une compagnie de chemin de fer, mais que cette compagnie n'est pas en faute. Mais quel est le remède à cet inconvénient? Il ne consiste pas à abolir tous les appels au Conseil Privé et à se dispenser de ce haut tribunal en autant que la Province est concernée. Un simple amendement à l'Acte des chemins de fer, prescrivant que les Compagnies de Chemin de Fer soient responsables des dommages causés de la façon mentionnée dans cette

BEAUHARNOIS DEMANDE BERGERON

Une délégation influente du comté vient à Montréal, en train spécial, offrir à notre ami la candidature contre M. Loy pour l'élection partielle qui aura lieu le 26 courant. On prononce d'éloquents discours

Un enthousiasme sans égal règne dans le comté. M. Bergeron donnera sa réponse demain après-midi

La population du comté de Beauharnois comble à l'émouvoir au sujet de l'élection partielle qui se fera le 26 courant pour remplacer M. le portugais Roy, élu par la fraude, en 1900, et honnêtement décapité par les tribunaux en 1902. On commence à dire que toute l'injustice faite à M. J. G. H. Bergeron en lui donnant un vote de non confiance que ses vingt ans de fidèles services ne justifiaient pas. Les électeurs conservateurs veulent réparer l'erreur qu'ils ont commise en votant pour M. Loy. M. Bergeron en lui donnant un vote de non confiance que ses vingt ans de fidèles services ne justifiaient pas. Les électeurs conservateurs veulent réparer l'erreur qu'ils ont commise en votant pour M. Loy. M. Bergeron en lui donnant un vote de non confiance que ses vingt ans de fidèles services ne justifiaient pas.

Une convention conservatrice a eu lieu à Valleyfield hier avant-midi, dans le but de choisir un candidat. Son président, M. Zéphirin Boyer, notaire, secondé par M. Maurice Laviolette, président du comté, M. J. G. H. Bergeron a été élu président et M. G. A. Leduc, secrétaire de cette convention.

Les délégués présents étaient MM. Valleyfield: Maurice Laviolette, préfet; Célestin Cardinal, Zéphirin Boyer, Dr. St-Onge, Etienne Bovin, Alp. Larocque, C. Hunault, Jas. Wattie, Frs. Levesque, Jos. Boyer, Elias Gauthier, Jos. Vachon, Frédéric Demers, John Duran, Ant. Leduc, Michel Gendron, Narc. Lavigne, Ph. Doré, Antoine Leduc, Alf. Corbett, Félix Monette, J.B. Major, Etienne Avon, Jos. Monette, Louis Faubert, Gédéon Rheaume, Zeph. Leroux, Alex. Lalonde, J.A.N. Bourassa, Jos. Gobeil.

Beauharnois:—Ferdinand Leduc, Cyrien Fortin, J.B. Primeau, Oscar Ledre, John Elliott, Roger Hébert, Joseph Marchand, Nap. Primeau, Pierre Parent, Adélaïde Denaud, Wilfrid Bourdon.

St-Clement:—Louis Loiselle, maire; Téléphore Bertrand, J.B. Tissot, Oct. Allard, Théophile Trudel, Jos. Brodeur, Oct. Allard, Théophile Trudel, Jos. Brodeur, Oct. Allard, Théophile Trudel, Jos. Brodeur.

St-Cécile:—Olivier Rufinange, J. B. St-Onge, J-Bte Houle, Philias Sévigny, Jos et Marcelin Héloche, Gédéon et Augustin Miron, Jos Lettier, Virville Dorais.

St-Amand:—M. Delphis Fortin, Augustin Legault, J-Bte Poirier, Aug. Poirier, Emmanuel Dandurand, Elzéar Mayer, Jos. Lavoie, Antoine Leduc, Théo. Leduc, X. Doust, Clément Imbault, Amédée Legault, Jos. Boyer, Moise Paquette, Léonard Legault, Paul Poirier, J-Bte Dumoulin, Jules Brault, Jos. Lavoie, Z. Amesse, Julien Daoust, Cyrille Poirier.

St-Louis de Gonzague:—Benvenute Vinet, Elie Sauvé, Olivier Boyer, Narcisse Laberge, Xavier Poirier, F. Laberge, Théo. Vinet.

St-Etienne:—Xavier Leclair, J. Bte Parent, Léo Braut, Louis Sauvé, Henri Hébert, Onésime Montpetit, Eusebe Montpetit.

St-Stanislas:—Félix Cardinal, Jos. St-Onge, Narcisse Gendron, Clodomir Vachon, Frédéric Faubert, Antoine Vinet, Henri Sauvé, Nérée Henault.

M. Laurent, élu président de la délégation, devant rencontrer M. Bergeron. M. Milton Macdonald adresse quelques remarques.

Après quelques remarques de la part de M. Gouin, le lord Chancery a dit que le dossier était en l'état et qu'il n'y avait rien de plus à dire. M. Gouin a dit qu'il n'avait rien de plus à dire. M. Gouin a dit qu'il n'avait rien de plus à dire.

LA DELEGATION A MONTREAL

Il était quatre heures, hier après-midi, lorsque cette délégation, à laquelle se joignirent plusieurs amis, formant en tout près de 150 personnes, descendit à la gare Windsor et se mit en route pour la rue St-Jacques.

METHUEN EN LIBERTE

Les Boers relâchent le général anglais. Healy demande de relâcher Kritzinger

Londres, 13.—La dépêche suivante, datée de Pretoria, le 13 mars, a été reçue de lord Kitchener:— "Le général Methuen a été amené à Klerksdorp aujourdhui. Il va bien. On fait tout ce qu'il est possible de faire pour lui."

Londres, 13.—M. Brodrick, secrétaire de la guerre, a annoncé aujourdhui à la Chambre des Communes qu'il avait appris que le général Methuen, capturé et grièvement blessé le 10 courant par les troupes de Delarey, avait été remis en liberté et devait arriver aujourdhui à Klerksdorp, dans le sud du Transvaal. Il a ajouté que l'état du général était satisfaisant.

On n'a pas discuté, dit M. Brodrick, la question de l'échange du général Methuen pour le commandant Kritzinger.

Les propos que l'on a fait entendre au sujet de la preuve à faire contre lui.

M. Timothy M. Healy, nationaliste irlandais, a invité le gouvernement à faire preuve d'autant de magnanimité et à relâcher Kritzinger.

Plus tard, M. Brodrick a dit que la dépêche reçue n'annonçait pas la mise en liberté du général, mais bien qu'il était soigné par un officier anglais, ce qui porte à le croire libre.

Methuen est un héros

Berlin, 13.—Le général Methuen, qui était attaché militaire à l'ambassade d'Angleterre à Berlin, de 1877 à 1881, a laissé beaucoup d'amis ici. M. Healy, qui est un grand admirateur de son sujet, il faut citer la suivante: "Il se redoutait son jour au palais en visite chez l'empereur Guillaume Ier en 1881. Chemin faisant il se jeta dans la Sprée et sauva un enfant qui allait s'y noyer. Le temps qu'il prit à changer de vêtements le mit en retard pour son audience chez l'empereur. Il s'en excusa, mais se crut par devoir donner la raison de son retard. Quelques jours après, à la réception au palais, l'empereur attira l'attaché militaire vers lui et épingla la médaille de sauvetage au parement de son habit."

Les Français ettonnes

Paris, 13.—Après l'admiration pour l'héroïsme des Boers vainqueurs du général Methuen, le sentiment le plus commun en France et à l'étranger, est celui d'un profond étonnement, on se demande comment il se peut que...

REDMOND ET WYNDHAM

Une rude passe-d'armes

Londres, 13.—Au cours des débats sur le budget du service civil à la Chambre des Communes, aujourdhui, J. John Redmond, le leader irlandais, a proposé de réduire le salaire de secrétaire en chef pour l'Irlande. M. George Wyndham, à son tour, a critiqué la politique de M. Wyndham et l'a accusé d'offrir un complet pour dénaturer les faits touchant la condition du pays, afin de fournir un semblant de prétexte pour appuyer la coercition.

M. Wyndham a rétorqué que, déjà, un grand nombre d'actes illégaux avaient été commis en Irlande, qu'il voulait qu'on comprenne bien que personnellement et officiellement, il était responsable de toutes mesures répressives prises par le gouvernement. Il a admis le droit constitutionnel du peuple de s'assembler et de proclamer ses griefs, mais il dit que lorsqu'un crime est commis, on ne peut pas se dispenser de le punir. L'assemblée était illégale et que c'était le devoir du gouvernement de l'empêcher.

La motion Redmond pour réduire le salaire du secrétaire en chef pour l'Irlande a été rejetée par un vote de 215 à 125.

FIN DE LA GREVE DE BOSTON

Boston, 13.—Les représentants des diverses unions qui prennent part à la grève ont recommandé qu'on déclare la grève finie et que les hommes retournent à l'ouvrage.

Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 13.—Le premier ministre, Señor Sagasta a notifié la reine régente, aujourdhui, que le cabinet avait démissionné lorsqu'il avait appris que la démission du ministre des finances était irrévocable. La reine a prié Señor Sagasta de former un nouveau ministère, mais il a refusé. La reine va consulter les présidents des Chambres et tâcher d'obtenir un cabinet libéral.

M. Ross n'ira pas à Londres

Toronto, 13.—On dit que, à cause de la mort de Mme Ross, le premier ministre n'ira pas au couronnement, et que le procureur général le remplacera à la cérémonie.

Rhodes n'en reviendra pas

Londres, 13.—Des dépêches particulières reçues par les amis de M. Cecil Rhodes portent à croire qu'il n'y a que peu d'espoir qu'il échappe à la mort.

L'ouverture de la navigation

Détroit, 13.—La Detroit and Cleveland Navigation Company ouvrira la navigation entre Détroit et Cleveland, lundi le 17 mars.

Le fils du Prince Henri malade

Berlin, 13.—Waldemar, le fils aîné du prince Henri de Prusse, ira dans quelques jours dans la maison de santé du docteur Sahmann, avec son précepteur. Le docteur Sahmann est un spécialiste en maladies nerveuses.

Mort du général Stanley

Washington, 13.—Le major-général David S. Stanley, en retraite, est mort ici aujourdhui, à l'âge de 73 ans. Il souffrait de maladie de Bright.

REPONSE DE M. BERGERON

M. Bergeron, visiblement ému, a dit

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

Beau et doux
Vallée d'Orléans et région de Mont-Beau et doux

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, Gérant.

A Montréal (livré à domicile, 65-66 par année)
Hors Montréal, 75-76 par année
Edition Hebdomadaire, 1.00 "

TELEPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé.

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.
MONTREAL, 14 MARS 1902

BERGERON A BEAUBARNOIS

C'était plaisir de voir l'enthousiasme de la délégation venue de Beauharnois hier, pour offrir la candidature conservatrice à M. Bergeron.

Plus de deux cents électeurs étaient présents, tous décidés à prendre leur revanche et convaincus que le vaillant lutteur qui a donné tant de preuves de combat et de dévouement, reste le meilleur homme pour vaincre et représenter avec prestige le comté de Beauharnois.

Parmi les délégués on remarquait plusieurs électeurs qui ont voté contre M. Bergeron en 1900 et qui veulent réparer leur erreur. Tous n'ont qu'une seule pensée, reprendre le comté qu'on leur a enlevé par la corruption.

M. Bergeron a demandé une journée de réflexion. Ardue sera la lutte, il faut l'avouer; mais la victoire n'est pas impossible. Le gouvernement qui impose M. Loy, qui le fait son candidat sans prendre la peine de consulter les électeurs, compte le faire filer sur l'argent et les influences dont le viement de s'assurer par des promesses secrètes.

Nos amis ne semblent pas effrayés de cette perspective. Ils ont raison, s'ils sont bien décidés avec l'énergie que donne la conviction d'une bonne cause. C'est ce que M. Bergeron leur a dit, et les braves qui ont accueilli ses paroles indiquent leur résolution.

Dans ces circonstances, M. Bergeron ne doit pas hésiter à accepter. L'effort commun lui assure la victoire. C'est un erreur de croire que l'argent est tout puissant. Que tous les patriotes de Beauharnois s'unissent, travaillent, suivent partout l'ennemi et le résultat est assuré.

L'élection de Laval a été gagnée par une organisation parfaite et un travail de tous les instants. Nos amis de Beauharnois peuvent et doivent reprendre le pouvoir dans leur comté.

L'HOPITAL CIVIQUE

De la "Patrie": La surprise invoquée par les échecs qui ont sans le vouloir-lâché passer le rapport recommandant la construction d'un hôpital civique commun, et leurs protestations tardives nous ont tellement étonnés nous-même que nous nous sommes permis de prolonger cet étonnement jusqu'à ce que la plupart des journaux aient suffisamment exploité ce fameux vote unanime de lundi pour débiter tels et tels échevins qui ne sont pas plus coupables que d'autres, mais à qui est attribuée toute l'inflexion de ce vote.

Que le conseil de ville se prononce de nouveau en faveur d'un hôpital commun ou qu'il ordonne cette fois la construction d'un hôpital divisé, notre opinion restera la même qu'une question de cette importance méritait la discussion et que les nouveaux échevins devaient s'en instruire avant de se taire au moment où il fallait questionner. D'ailleurs, le plus élémentaire respect de l'autorité religieuse aurait dû conseiller à chacun de nos édiles de ne pas sauter par-dessus la lettre de l'Ordinaire aussi cavalièrement que cela a été fait.

La "Patrie" ne paraît pas s'inquiéter outre mesure du principe de l'hôpital neutre, mais elle trouve comme nous l'attitude du conseil inexplicable et injurieuse pour l'Ordinaire du diocèse.

AUX FRAIS DE LA PROVINCE

M. Pécud a bien raison de ne pas vouloir qu'on dérange les gouvernements qu'il appuie. Il a le patronage des deux et cela lui permet de publier son journal moitié aux frais de la province.

Presque tout ce qui s'imprime au "Soleil" pour le compte du gouvernement, c'est-à-dire aux frais de la province, passe dans les colonnes du journal qui se remplit sans qu'il en coûte beaucoup à son propriétaire.

En temps de session surtout, l'abus devient criant. Avant-hier, le "Soleil" prenait en entier la matière de l'exposé budgétaire et des projets-verbaux, composée à tant la ligne pour le gouvernement provincial et couvrant cinq grandes pages du journal, cinq grandes pages du "Soleil" dont la composition sera payée par le peuple de la province.

Autant vaudrait voter tout de suite un bonus à M. Pécud pour la publication du "Soleil", devenu l'ennemi de tout ce qui est français depuis que M. Laurier a intérêt à ménager l'élément anglais dans le pays.

LE PONT DE LONGUEUIL

On a fait tant de bruit autour de la question du pont de Longueuil, que le public en général n'y voit que du feu. Aurons-nous deux, trois et même six ponts, ou bien tout simplement un seul, destiné à relier la rive-sud, d'un

point quelconque de la ville de Longueuil, à l'île de Montréal? Des noms, qui apparaissent sans cesse dans la presse quotidienne, l'on serait, en effet, tenté de croire que l'on projette la construction de plusieurs ponts, en face de la ville ou encore que six compagnies différentes se disputent le droit de construire un seul. C'est d'un côté le Pont Royal Albert, le pont de Longueuil tout court, le pont de Montréal, le pont Montréal-Longueuil, le pont McCarthy et enfin, le pont du Dr Webb.

Or, de ces noms différents, les trois premiers se rapportent à un seul projet et les trois derniers à un autre de sorte que la question se réduit à une sorte de deux: le pont Royal Albert, d'un côté et le pont Montréal-Longueuil, de l'autre; le premier proposé par la Compagnie du Pont de Montréal et le second projeté par un syndicat de capitalistes américains, à la tête desquels se trouve le Dr Webb, de la compagnie de chemin de fer du New-York Central.

La discussion étant ainsi dégagée de ce qui pouvait paraître ambigu, par suite de cette pluralité apparente de noms, venons-en à un autre de sorte que pour le moment nous occupons, savoir: les tracés de deux ponts proposés et leur mérite respectif. Nous n'avons plus en effet à discuter la position particulière des deux compagnies, qui offrent de construire le pont et qui y cherchent naturellement leur intérêt, et nous n'avons pas non plus à nous prononcer, encore du moins, sur la nature des garanties que peut ou pourra fournir l'une ou l'autre compagnie. L'une en effet possède une charte, mais celle-ci est périmée et l'on cherche à en obtenir l'extension; l'autre n'a pas encore sa charte et est en instance à cet effet auprès du gouvernement.

Donc, étant admis que la construction d'un pont, devant relier la rive sud du fleuve St-Laurent à l'île de Montréal, est d'utilité publique en tant qu'il servira au développement des vastes et riches régions de la rive sud, et à l'alimentation du commerce de la métropole, la première chose à considérer est le mérite des deux projets qui sont actuellement à l'étude. Voyons.

Le plan projeté du Pont Royal Albert part d'un point quelconque de Montréal-Sud, près de Longueuil, traverse le fleuve St-Laurent en ligne droite, en passant par l'île Ronde, en bas de l'île Ste-Hélène, et enjambant le chenal du saut au moyen d'un pont suspendu d'une hauteur de 150 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse. L'extrémité nord du pont sera à un point déterminé à l'intersection des avenues Delormier et Papineau, et des rues Ste-Catherine et Dorchester, avec embranchements au nord, à l'est et à l'ouest.

Le Pont Montréal-Longueuil partira de même d'un point quelconque de Montréal-Sud, oüblera au sud-ouest de l'île Ste-Hélène, qu'il atteindra à son point le plus élevé, de la tourneau à l'Ouest il traversera à l'île aux Millions, qu'il parcourra dans presque toute sa longueur, suivant une ligne à angle droit avec son point de départ, puis décrivant une courbe, il franchira le bassin et atteindra la terre ferme, près du pont Victoria, reviendra ensuite vers l'est, jusqu'à la hauteur du Pont Black, sautera par-dessus le Canal Lachine et viendra enfin aboutir à un endroit déterminé sur la rive McGill.

Le premier pont aura une longueur totale d'un mille et demi et le parcours du second sera près de cinq milles. Le premier aura son terminus dans la partie Est de Montréal, et le second dans la partie Ouest de la Ville.

D'un autre côté le pont Montréal-Longueuil sera de construction plus facile et moins dispendieuse que celle du Pont Royal Albert, qui aura à construire ses piliers à eau profonde, tandis que l'autre pourra utiliser le gué naturel, qui sépare l'île Ste-Hélène de la terre ferme au sud. Ce dernier pont fournira de plus un accès gratuit à l'île Ste-Hélène, où une station sera érigée.

Quant au reste, relativement surtout aux facilités et aux avantages de communication, les conditions sont les mêmes pour les deux ponts proposés.

Nous pourrions en dire davantage lorsque nous connaîtrons les intentions des deux compagnies rivales, quant à ce qui concerne leur entrée à Montréal.

L'IMPERIALISME ET M. LAURIER

Tous les organes à la dévotion du premier ministre, M. Laurier, sont en extase devant la réponse du gouvernement à M. Chamberlain. La "Presse" qui s'était laissée devancer par la "Patrie", la dépasse maintenant dans son admiration et son enthousiasme au point d'affirmer que l'idée imperialiste n'a jamais existé au Canada. Elle ne se rappelle plus qu'elle a pourtant invoqué l'argument contraire comme raison de sa volte-face aux élections de 1900.

Elle disait alors que la politique de sir Charles et de son parti tendait à nous pousser à ce danger. Ce n'était pas la vérité, mais c'était son argument à elle.

D'imperialiste déclaré, il n'y a eu au Canada, que Sir Wilfrid Laurier. Lui seul a émis la politique que le peuple canadien marchait rapidement vers une condition nouvelle dans ses relations avec l'empire; lui seul a dit qu'il nous faudrait bientôt un lien d'intérêt plus fort, sous peine de rompre toute alliance. L'invitation de M. Chamberlain n'a donc rien de surprenant; elle est la conclusion logique des déclarations de M. Laurier en 1897. Cette fois, le premier ministre pense autrement.

Tant mieux pour le pays. Mais de là à conclure que sa politique n'a jamais été un danger pour l'autonomie canadienne, il y a une différence que seule la partisanerie la plus aveugle permet d'oublier. L'échec du projet Chamberlain qui voulait changer la constitution du Conseil Privé, de manière à y appeler les colonies n'est pas une preuve aussi évidente qu'on nous le dit de l'attitude essentiellement canadienne de M. Laurier.

Il est dû surtout, à l'énergie protestation de la presse qui a fait comprendre au premier ministre combien l'opinion était hostile à ce projet. Le "Journal", pour un, n'a pas caché son opinion non plus que celle des membres du barreau qu'il avait consultés. M. Laurier a suivi l'opinion générale, il ne l'a pas dirigé.

Et si n'a pas d'autre mérite dans le cas actuel. L'impression créée à Londres, que nous voulions la fédération politique et militaire est son œuvre. On aura beau dire, on aura beau prétendre que son idée était bien fixée d'avance, que son programme était décidé depuis longtemps, tout cela pour insinuer que la campagne provoquée par ses déclarations imperialistes d'abord et son silence ensuite, était inutile, les faits nous forcent à croire que sans cette attitude, M. Laurier n'eût pas trouvé assez d'énergie pour répondre à M. Chamberlain autrement que dans le sens indiqué par ses discours et ses engagements de 1897.

Or, quels étaient ces discours? En voici pour faire suite à ceux que nous avons déjà donnés.

SIR W. LAURIER AU BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LIVERPOOL, LE 13 JUIN 1897

Les pensées de sécession disparaissent, l'idée de l'union, d'une union plus intime, prend place. Aujourd'hui, il existe au Canada UN SENTIMENT EN FAVEUR D'UNE UNION PLUS INTIME avec la mère-patrie. Quel sera l'avenir de ces colonies? Quel sera l'avenir de l'Empire Britannique? Le moment peut venir — le moment arrive probablement où les citoyens des colonies, tout satisfaits qu'ils soient de leur situation actuelle, la trouveront bientôt insuffisante. Le moment peut venir où la croissance de la population développera des sentiments et des aspirations vers une union plus intime, et il faudra accueillir, reconnaître et satisfaire ces aspirations. Qu'arrivera-t-il alors? Messieurs, j'ose à peine donner mon opinion; mais peut-être me permettra-t-on de dire QU'À MON AVIS, C'EST PARTIR PAR BEAUCOUP DE CITOYENS DE LA COLONIE d'ou le moment pour, sans faire violence à la constitution de ces Etats, sans révolutionner leur condition actuelle, trouver une solution dans l'application de L'ANTIQUE PLAN ANGLAIS DE LA REPRESENTATION.

A EDMONTOUR, 14 JUIN 1897

M. LAURIER, discutant le principe de la fédération, dit que le temps viendrait où les relations actuelles des colonies et de la mère-patrie seraient plus satisfaisantes et devaient alors se briser ou DEVENIR PLUS INTIMES. La réponse, dit-il, est à l'Angleterre, à l'Ecosse et à l'Irlande — car les colonies sont prêtes à soutenir la mère-patrie tant que la mère-patrie restera attachée aux colonies. — ("Times", 15 juin 1897.)

AU BANQUET DES CORDELIERS, SIR WILFRID LAURIER, fit observer que M. Chamberlain avait abordé la question qui, en ce moment, absorbe plus que toute autre l'attention de toutes les têtes qui composent l'Empire britannique. Il manifeste qu'avant longtemps l'Angleterre et ses colonies auront atteint le point où la route se bifurque, et lorsqu'elles seront rendues-là, le problème qui s'imposera aux colonies sera de savoir si elles doivent s'unir plus intimement encore à la mère-patrie ou si leurs relations mutuelles doivent cesser complètement. Les colonies ont un orgueil national; et si liens ni attaches ne sauraient durer aux colonies à moins que leur fierté nationale ne puisse s'exprimer dans une liberté. Au Canada, nous avons une foi sans bornes dans notre patrie. LORSQUE NOUS AURONS ATTEINT LE POINT CULMINANT DE NOTRE MATURITE, RIEN MOINS QUE LA REPRESENTATION IMPERIALE NE POURRA NOUS SATISFAIRE. ("Times", 9 juillet 1897.)

AU BANQUET DU CLUB NATIONAL, 8 JUILLET 1897.

Sir WILFRID LAURIER remercia Lord Kimberley des bons sentiments qu'il avait exprimés à l'endroit des colonies. "A l'heure actuelle, la racine que je représente est celle de la Couronne d'Angleterre; je le dis sans aucune flagornerie, — car nous sommes libres et tant que nous serons libres nous serons fidèles. Si j'ai une autre pensée à exprimer c'est celle-ci: je ne crois pas au Parlement de l'humanité, mais JE CROIS AU PARLEMENT DE LA PLUS-GRANDE-BRETAGNE, et le jour le plus glorieux de ma vie — je ne puis espérer de vivre assez longtemps pour voir ce jour, mais qui pressentis de ceux qui vivent aujourd'hui au Canada peut le contempler — serait celui où je verrais un CANADIEN D'ORIGINE FRANÇAISE appuyant le principe de la liberté DANS CE PARLEMENT DE LA PLUS-GRANDE-BRETAGNE."

Et telle était la persistance de M. Laurier à réitérer son projet de représentation impériale, que les grands journaux anglais la remarquèrent pour la signaler à leur public. Après le banquet donné par la Chambre de Commerce de Londres où M. Laurier réaffirma de nouveau son désir de voir le Canada s'unir plus étroitement à la Grande-Bretagne, le "Times" écrivait, le 20 juillet 1897:

"On remarquera que sir Wilfrid Laurier a exprimé un FOIS DE PLUS sa conviction que le jour doit venir où par la force des circonstances, les colonies, — à tout événement, le Canada, — seront forcées de demander l'établissement de relations plus intimes entre elles et la mère-patrie....

Dans un article consacré spécialement au Canada et à l'Empire, le "Times" disait:

"Il n'est aucun des représentants des

colonies qui ait occupé une position plus en vue et plus honorée que sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada.... Sir Wilfrid Laurier a répondu aux manifestations sympathiques de notre pays EN SE METTANT A LA TETE DU MOUVEMENT qui a pour but de rendre plus intime l'union impériale. SEUL DE TOUS LES PREMIERS MINISTRES COLONIAUX, aujourd'hui en Angleterre, il s'est risqué à suggérer dans un discours public la représentation des colonies au Parlement Impérial de l'avenir. Cette attitude est particulièrement intéressante parce qu'elle indique la direction où tend l'évolution coloniale dans les circonstances actuelles....

Comprend-on? SEUL de tous les premiers ministres coloniaux, M. Laurier demandait l'union plus étroite, la représentation à Londres, le Canada révisé au sort de l'Angleterre. Et, depuis, M. Laurier n'a jamais contredit ces déclarations? Non. Donc, à moins de juger M. Laurier irresponsable de ses paroles, il faut en conclure qu'il voulait ce qu'il disait, non pas tout de suite, mais dans un avenir assez rapproché que possible, et qu'il entendait travailler dans ce sens.

Dès lors, en l'invitant à profiter du couronnement du roi pour donner suite aux projets qu'il avait émis lors du jubilé de la reine, le gouvernement anglais n'a pas pensé qu'il lui favorisât sa tâche. Dès lors, aussi, ceux qui ne croient pas aux bienfaits de cette politique pour le Canada et à ses avantages pour l'Angleterre elle-même, avaient donc raison de combattre M. Laurier.

Sa réponse à M. Chamberlain n'est pas l'expression de la conviction du premier ministre sur la question de principe, elle est plutôt le fruit de l'opportunisme qui la toujours guidé et dont le pays a tant souffert. N'allons pas croire que cette réponse est le dernier mot sur l'imperialisme. La "Presse" le dit dans y croire. "M. Laurier a brisé ses vaisseaux afin de ne pas s'exposer à la tentation d'un recul." Hélas! le premier ministre en a déjà pris de ces résolutions aussitôt abandonnées.

Il a dit qu'il n'envairait point de contingents sans être autorisé par la chambre et il en a envoyé!

Il a dit que ce premier contingent n'était pas un précédent et il en a envoyé trois autres!

Il a dit qu'il voulait obtenir la préférence commerciale de l'Angleterre, — il l'a solennellement promis au peuple et il l'a refusé!

Il a dit un jour qu'il mettrait devant la Chambre un document demandant par l'opposition, et le lendemain, il l'a refusé!

Il a dit que la protection était un vol et il l'a maintenu!

Il a accordé une enquête sur les fraudes électorales et quand il a vu que ça tournait mal pour ses amis, il a refusé de la continuer!

Qu'est-ce qu'il n'a pas dit? Et qu'est-ce qu'il n'a pas fait toujours contrairement à ce qu'il avait dit et promis!

Sa carrière est un tissu de contradictions, de volte-face, d'engagements oubliés, méconnus, foulés au pied.

Un jour il ne croit qu'au commerce américain et veut mourir pour le conquérir; le lendemain il ne voit d'avantage que le commerce anglais.

Qui peut se fier à sa parole, à ses promesses? Personne. Voyez! En 1897, il était corps et âme pour l'Angleterre, pour les guerres de l'empire, pour la représentation impériale, pour le rapprochement le plus étroit possible avec la mère-patrie. L'opinion publique montre son hostilité à ses desseins, et il recule qui nous garantit que l'opinion anglaise ne le ramènera point au but qu'il cherchait, il y a déjà cinq ans? Sa réponse à M. Chamberlain? Cela n'arrête pas un homme qui n'agit que sous l'influence du moment.

M. Laurier ne commande pas, il suit. Voilà pourquoi il est dangereux.

VOTRE BILAN

De quoi se plaint le "Journal", demande la "Patrie". De la mauvaise foi de vos amis, de la votre aussi qui prétendez améliorer votre position en dénaturant les actes de vos adversaires.

Non, les conservateurs de 1892 à 1897 n'ont pas augmenté la dette. Ils ont payé les obligations restées impayées par le régime Mercier, mais d'obligations nouvelles de nature à augmenter la dette de la province il n'en ont point contractées.

Que la "Patrie" ouvre les journaux de la Chambre de 1890, à la date du 29 décembre et elle se convaincra que M. Sheehy demandait et obtenait un emprunt de dix millions pour payer différentes obligations qu'il évaluait lui-même à près de onze millions et qui pouvaient s'élever, toujours d'après ses prévisions, à treize millions. Le gouvernement Mercier n'eût pas le temps de payer cette dette flottante, mais, la dette existant, il fallait la payer.

Les sommes que la "Patrie" emprunte à Lyon ont bien été payées par les conservateurs, mais ce ne sont pas les conservateurs qui en ont chargé le budget de la province.

D'ailleurs, voici des chiffres officiels. Le 17 décembre 1891, lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, le passif de la province était de \$35,819,230.18. Le 30 juin 1896, dernière année, entièrement contrôlée par nos amis, il était de \$33,417,757.28.

Il avait donc diminué de deux millions, grâce à une sage économie. Et de combien est-il aujourd'hui? M. Duffy voit le dit dans son discours au 30 juin 1901, le passif de la province était de \$37,395,595.91.

Calculs maintenant:

Passif au 30 juin 1901 37,395,595.91
Augmentation ... 97,978,838.83
Passif au 30 juin 1896 35,417,757.28

L'augmentation est à vous. Expliquez-le.

Deux millions, c'est un emprunt à courte échéance. Et vous prétendez que nous sommes riches.

Où! Tant que la Banque de Montréal vous fournira l'argent!

Vous maintenez les taxes que vous prétendez inutiles.

Vous augmentez les dépenses que vous aviez promis de réduire.

Vous augmentez le passif de la province.

Vous vendez le domaine public pour avoir de l'argent.

Et quand on vous en demande, vous répondez que vous n'en avez pas.

Qu'en faites-vous?

Ligue des Femmes Françaises

Lyon, 29 septembre 1901. Pour la Patrie et pour la liberté. Femmes de France,

Les plus grands périls menacent la patrie et la liberté. Leurs adversaires se proposent de leur porter, aux élections prochaines, le dernier coup. Il nous faut les défendre.

Nous avons signé des pétitions; les Chambres n'en ont pas tenu compte. Nous sommes cependant la moitié de la population de la France, et, quand il s'agit de nos consciences et de nos enfants, il semble que cette partie de la France a le droit de se faire entendre. Puisqu'on ne daigne pas nous écouter, il nous reste d'agir.

C'est pour rendre notre action efficace et pour répondre à l'appel jeté vers nous de tous les points de la France, que nous avons constitué cette Ligue.

Son but est de soutenir aux élections prochaines, avec notre influence, avec notre argent, avec nos sacrifices, les comités et les candidats qui s'engageront à défendre la propriété, la patrie et la liberté.

Femmes, nous avons le cœur plein de pitié pour la misère des faibles et nous voulons qu'on protège les faibles; mais nous savons qu'on les trompe, qu'on les fait souffrir et qu'on les pervertit avec des chimères. Nous réproprons le socialisme, les Français, nous voulons qu'on ne nous trompe qu'en ce qui concerne le bien-être de la patrie. Nous réclamons des Français pour gouverner la France, et nous réproprons l'internationalisme.

Par dessus tout, nous réproprons les sectaires. Mères, nous prétendons que nos enfants sont à nous, et non pas aux députés et aux ministres et que c'est à nous de les diriger, de veiller sur leur enfance et leur jeunesse, de choisir leurs maîtres et de former leurs Ames. Pour cette tâche sainte — qui est la nôtre — nous réclamons la liberté.

Chrétiennes, nous voulons qu'on respecte notre foi, prête à respecter celle des autres; nous voulons que le Christ — que nous adorons, nous — ne soit pas traité en ennemi, dans nos loix, et dénoncé à la haine des ignorants par les maîtres du pouvoir. Nous réclamons pour notre foi le respect, et pour nos consciences la liberté.

Cette liberté nous ne l'avons pas, si l'Eglise ne la partage; et notre conscience n'est pas satisfaite, s'il y a autour de nous des consciences opprimées. Nous voulons que toutes les consciences soient libres sur la terre de France; les fonctionnaires et les religieux ont une conscience et pour eux aussi nous réclamons la liberté.

Arrière les sans-patrie, les socialistes et les sectaires! Ce sont des mal-fauteurs et des tyrans. Les femmes de France sont pour la Patrie, la propriété, la liberté. Et elles se liguent pour les défendre.

Constitution de la Ligue

Elle comprend deux degrés: PREMIER DEGRE

Font partie de premier degré toutes les Françaises qui s'engagent. 1o. A donner au moins un franc pour la caisse des élections législatives de 1902.

2o. A user de toute leur influence pour faire triompher les candidats dévoués à défendre la patrie, la propriété et la liberté.

SECOND DEGRE

Font partie du second degré celles qui, acceptant les obligations du premier, s'engagent en outre à recruter 20 nouvelles adhérentes, dont au moins quelques-unes-dix, s'il se peut — pour le second degré.

Fonctionnement de la Ligue

La Ligue est placée sous la présidence d'honneur de MADAME L'AMIRALE DE CUVERVILLE

Château de Crech-Bleiz en Penvenan (Côtes-du-Nord)

Elle est dirigée par un Comité siègeant à Lyon et composé de: Mme Jean Lestra, 13, rue Ste-Hélène, secrétaire.

Mme Anu. Dugreux, 26, q. de l'Archevêché, trésorière.

Mme Emite Béthoud, 23, rue Sala. Mme Alexis Carrel, 26, q. de l'Archevêché.

Mme Madeleine Descours, 4, rue des Deux-Maisons.

Mme Louis Dugas-Meaudre, 30, rue Sainte-Hélène.

Mme Marcel Ferrer, 20, petite-rue d'Enfer, (Croix-Rousse).

Mme Edouard Finaz, 30, quai de la Charité.

Mme Charles Gallie, 15, chemin de Montriloud.

Mlle Louis Grogner, 10, rue de Castries.

Mme Louis de Longevialle, 6, rue Sala.

Mme la vicomtesse de Monverno, 11, rue de la Charité.

Mme Augustin Payen-Sabran, 2, place Bellecour. Mlle Marie Poidebard, 11, rue Jarente. Mme Richard-Cottin, 23, rue Sala. Mme la comtesse de Saint-Laurent, 10, r. de l'Abbaye-d'Ainay. Mme Eugène Vincent-Flotard, 108, rue Tronchet.

Par les soins de Madame la Secrétaire, des imprimés ou tracts seront envoyés de temps à autre aux chefs de listes, pour les tenir au courant du mouvement général de la Ligue, et leur faire les autres communications utiles.

Les cotisations devront être envoyées à Madame la Trésorière, qui par retour du courrier, en accusera réception sur une feuille détachée d'un cahier à souche.

Elles seront centralisées pour être ensuite réparties, par les soins du Comité, sous forme de subsides, à travers toute la France, selon l'intérêt général.

Pour les obtenir, les candidats ou comités électoraux devront donner la preuve qu'ils n'appartiennent pas à la franc-maçonnerie, et s'engager par écrit à défendre, conformément au programme, la patrie, la propriété et la liberté. Sauf ces réserves, nous ne nous inquiétons pas de leurs opinions politiques.

Mais, par une dernière mesure de prudence, le Comité ne votera les subsides qu'après avoir pris l'avis d'un comité consultatif composé de MM. Florin, avocat honoraire; Gabriel Perrin, avocat, à la Cour d'appel, ancien bâtonnier; Auguste Rivet, avocat à la Cour d'appel; Fernand Saint-Olive, banquier; Paul Thomasset, ancien notaire.

AU PAYS TRIFLUVIEN

(De notre correspondant) 13 mars 1902.

—Il a plu en abondance dans notre région depuis mardi soir à ce matin. Tout annonce l'arrivée du printemps.

—M. John Bourgeois, ingénieur civil, est depuis plusieurs jours à faire de l'arpentage au Lac Paré.

—On nous apprend que les membres du cercle Palamède doivent prendre bientôt possession de leur nouveau local. Les spacieux appartements que l'on est actuellement à leur préparer dans la bâtisse Balcer, rue Notre-Dame, ne sont rien moins que superbes.

—Nos médecins disent que l'on a constaté dernièrement une trentaine de cas de picote dans la ville et les campagnes immédiates voisines.

—M. P. V. Aoytte, libraire, propriétaire-débitur de "Trifluvien", a fait installer, il y a une quinzaine de jours, dans son établissement, un moteur à gaz Richer pour actionner ses presses. Cette pièce mécanique nouveau genre, fonctionne à merveille.

NAISSANCE

En cette ville, le 26 février dernier, Mme Oscar Arcand, en fils, quinquopie, a mis au monde un garçon, Arcand et Mlle Joséphine Arcand, de Bécancour.

—Les chœurs de chant de nos églises se préparent activement à la grande cérémonie de Pâques.

—M. H. Weber, le distingué clarinetiste, directeur et professeur attiré de l'Union Musicale des Trois-Rivières depuis deux ans, a donné récemment sa démission et doit quitter notre ville pour aller demeurer à Sheboygan, Mich., où il lui est promis une situation très avantageuse.

M. Henri Lavigne, l'un des ébénistes de M. Weber, le remplace comme directeur de l'Union Musicale.

Nous croyons que notre compatriote possède les qualités professionnelles pour continuer l'œuvre de son prédécesseur et que notre Harmonie trifluvienne saura se maintenir à la hauteur de sa réputation.

—Nous croyons tenir de bonne source que les travaux de construction de notre chemin à double voie, entre Châteaufort et Grand'Mère interrompus depuis l'automne dernier, seront bientôt repris et poussés avec vigueur.

—La cour criminelle du district siège depuis mardi. La première cause en instance est celle de Loranger pour assaut grave sur la personne d'un nommé Bourival, l'autome dernier, à Shawinigan.

M. ERNEST LAVIGNE

Le chef d'orchestre du Parc Sohmer s'est pas en danger immédiat

Nous regrettons d'apprendre que M. Ernest Lavigne, le musicien bien connu, est très dangereusement malade. Le docteur Bortot, qui soigne M. Lavigne, nous disait cependant hier soir, que son malade prenait du mieux et qu'il ne craignait pas de danger immédiat.

—Sa Grandeur Mgr Bruchési lui a administré hier les derniers sacrements.

Scroggie

Certainement de Bonnes Valeurs dans les Toiles

Un assortiment entièrement nouveau, acheté des meilleures sources. Pour vous engager à faire connaissance avec le splendide assortiment de ce département, nous offrons une valeur extraordinaire dans toutes les lignes.

Nappe de Sideboard, bordure rouge ou bleu, 16 pouces de largeur, mettons le prix, la verge, à \$0.15

Essuie-mains en toile Huckaback, avec bordure rouge ou bleu, grandeur: 20 pouces x 30 pouces, prix de vente régulier, 18c chaque; notre prix spécial, seulement \$0.12-1-2

Dames de table, de couleur crème, qualité très supérieure, 52 pouces de largeur, la verge, \$0.39

Autres lignes d'essuie-mains, grandeur: 22 pouces x 38 pouces, prix générale 30c chaque; notre prix spécial, seulement \$0.20

Très beau Cambril Lonsdale, 46 pouces de large, valant 15c la verge; nous chargeons seulement \$0.10

Nappes de table en toile irlandaise de couleur argent et blanchies, Grandeur: 2 verges x 2 verges, chaque \$1.59

2 verges x 2 1/2 verges, chaque \$2.59

Nappes de table en toile non blanche, 59 x 59 pouces, chaque \$1.15

2 verges x 2 verges, chaque \$1.39

COTON A DIAP, non blanchi, belle qualité, 2 verges de largeur, valeur régulière, 20 cents, seulement, la verge \$0.15

COTON A DRAP, blanc, 2 1/2 verges de largeur, la qualité qui fut toujours vendue à 30 cents, marquée à \$0.25

Très belle qualité de Coton gris, 38 pouces de largeur, coupons de 10 et 20 verges, \$0.07-1-2

40 pouces de large, très pesant, coupons de 10 à 20 verges; \$0.10

Coutil à la mode spéciale, garanti ne pas laisser passer les plumes, 32 pouces de largeur, 35 cents le prix régulier, épargnez 5c, en l'achetant tel pour \$0.20

La Jupe de Promenade. Un Vêtement utile et Élégant

Votre santé et votre confort seraient grandement améliorés en achetant un tel vêtement pour sortir durant la saison de la pluie et de boue. Quelques-unes avec 3 rangs de plumes et noir, dans différents genres avec 8 rangs de corde et 10 rangs de points.

Prix seulement \$2.98

Jupes de promenade en frisure gris Oxford et noir, grand volant crampé, avec 12 rangs de plumes.

Soulement \$5.98

Collerettes de Printemps

Élégantes, en drap noir, quelques-unes avec braid, d'autres avec appliqué et soie, aussi avec cordes. Prix depuis \$2.38 jusqu'à \$6.75

Costumes - Tailleur pour Dames - Parfaits sous le rapport de l'élégance et offerts à des prix modérés

Voici un lot pour couler à \$4.98 chaque. Bel assortiment de couleurs: bleu, noir, vert brun. Gilets courts, doublés, jupes aussi doublées et bordées de velours.

Chaque, seulement \$4.98

Une autre ligne dans les derniers genres, jupes à bas crampé avec cotures pliquées, 6 rangs de plumes au bas de la jupe, doublée en percale, bordée de velours, gilet doublé de satin, retourné en avant et en arrière. Veston de même étoffe, manches en cloche, retournées, comme le gilet.

Prix seulement \$14.50

Une autre ligne - En bleu, brun et noir, dernière mode, jupes à bas crampé, doublée en percale, relevée, avec quatre plumes au bas de la jupe, bordure en velours, gilet doublé de satin, retourné en avant et en arrière. Veston de même étoffe, manches en cloche, retournées, comme le gilet.

Prix seulement \$17.98

Prix Très Réduits dans les Bérêts d'Enfants

Bargains rares pour le reste de la semaine.

Bérêt avec calotte raide, en drap bleu, aussi bérêt en velours de Plaid, avec nom à la bande, calotte molle prix réduit \$2.5c

Prix ordinaires, 60 cents; noir, doublés partout, pour garçonnets et fillettes.

Bérêt avec dessus noir, en velours ou en drap, avec deux plumes et une boucle sur le côté, calotte en braid de fantaisie; couleurs: bleu-marin, écarlate, noir et myrte, pour enfants, valant 75 cents, pour \$4.9c

Bérêt en velours de fantaisie, avec 2 plumes et boucle en acier au côté, pour fillettes; couleurs: bleu-marin, brun, écarlate et noir. Valeur \$1.25. Réduit à \$0.9c

Offres à Propos de Parapluies

Ils sont nouveaux, bons manches forts, chics poignées, montants et ouvertures durables.

Parapluie en serge cramoisie noire, pour dames, 50c, 75c, 80c, 95, \$1.00, \$1.10, \$1.15, \$1.19 et \$1.25.

Parapluie en soie méroisée, manches d'acier, monture Paragon, poignées unies et de fantaisie, pour dames, \$1.25, \$1.35, \$1.45, \$1.50 et \$1.69.

Parapluie en soie Gloria, manche en acier, poignées en os de fantaisie et en nacre, monture Paragon, pour dames, \$1.35, \$1.39, \$1.45, \$1.50, \$1.55, \$1.65, \$1.75, \$1.85, \$1.95, \$2.05, \$2.15, \$2.25, \$2.35, \$2.45, \$2.55, \$2.65, \$2.75, \$2.85, \$2.95, \$3.05, \$3.15, \$3.25, \$3.35, \$3.45, \$3.55, \$3.65, \$3.75, \$3.85, \$3.95, \$4.05, \$4.15, \$4.25, \$4.35, \$4.45, \$4.55, \$4.65, \$4.75, \$4.85, \$4.95, \$5.05, \$5.15, \$5.25, \$5.35, \$5.45, \$5.55, \$5.65, \$5.75, \$5.85, \$5.95, \$6.05, \$6.15, \$6.25, \$6.35, \$6.45, \$6.55, \$6.65, \$6.75, \$6.85, \$6.95, \$7.05, \$7.15, \$7.25, \$7.35, \$7.45, \$7.55, \$7.65, \$7.75, \$7.85, \$7.95, \$8.05, \$8.15, \$8.25, \$8.35, \$8.45, \$8.55, \$8.65, \$8.75, \$8.85, \$8.95, \$9.05, \$9.15, \$9.25, \$9.35, \$9.45, \$9.55, \$9.65, \$9.75, \$9.85, \$9.95, \$10.05, \$10.15, \$10.25, \$10.35, \$10.45, \$10.55, \$10.65, \$10.75, \$10.85, \$10.95, \$11.05, \$11.15, \$11.25, \$11.35, \$11.45, \$11.55, \$11.65, \$11.75, \$11.85, \$11.95, \$12.05, \$12.15, \$12.25, \$12.35, \$12.45, \$12.55, \$12.65, \$12.75, \$12.85, \$12.95, \$13.05, \$13.15, \$13.25, \$13.35, \$13.45, \$13.55, \$13.65, \$13.75, \$13.85, \$13.95, \$14.05, \$14.15, \$14.25, \$14.35, \$14.45, \$14.55, \$14.65, \$14.75, \$14.85, \$14.95, \$15.05, \$15.15, \$15.25, \$15.35, \$15.45, \$15.55, \$15.65, \$15.75, \$15.85, \$15.95, \$16.05, \$16.15, \$16.25, \$16.35, \$16.45, \$16.55, \$16.65, \$16.75, \$16.85, \$16.95, \$17.05, \$17.15, \$17.25, \$17.35, \$17.45, \$17.55, \$17.65, \$17.75, \$17.85, \$17.95, \$18.05, \$18.15, \$18.25, \$18.35, \$18.45, \$18.55, \$18.65, \$18.75, \$18.85, \$18.95, \$19.05, \$19.15, \$19.25, \$19.35, \$19.45, \$19.55, \$19.65, \$19.75, \$19.85, \$19.95, \$20.05, \$20.15, \$20.25, \$20.35, \$20.45, \$20.55, \$20.65, \$20.75, \$20.85, \$20.95, \$21.05, \$21.15, \$21.25, \$21.35, \$21.45, \$21.55, \$21.65, \$21.75, \$21.85, \$21.95, \$22.05, \$22.15, \$22.25, \$22.35, \$22.45, \$22.55, \$22.65, \$22.75, \$22.85, \$22.95, \$23.05, \$23.15, \$23.25, \$23.35, \$23.45, \$23.55, \$23.65, \$23.75, \$23.85, \$23.95, \$24.05, \$24.15, \$24.25, \$24.35, \$24.45, \$24.55, \$24.65, \$24.75, \$24.85, \$24.95, \$25.05, \$25.15, \$25.25, \$25.35, \$25.45, \$25.55, \$25.65, \$25.75, \$25.85, \$25.95, \$26.05, \$26.15, \$26.25, \$26.35, \$26.45, \$26.55, \$26.65, \$26.75, \$26.85, \$26.95, \$27.05, \$27.15, \$27.25, \$27.35, \$27.45, \$27.55, \$27.65, \$27.75, \$27.85, \$27.95, \$28.05, \$28.15, \$28.25, \$28.35, \$28.45, \$28.55, \$28.65, \$28.75, \$28.85, \$28.95, \$29.05, \$29.15, \$29.25, \$29.35, \$29.45, \$29.55, \$29.65, \$29.75, \$29.85, \$29.95, \$30.05, \$30.15, \$30.25, \$30.35, \$30.45, \$30.55, \$30.65, \$30.75, \$30.85, \$30.95, \$31.05, \$31.15, \$31.25, \$31.35, \$31.45, \$31.55, \$31.65, \$31.75, \$31.85, \$31.95, \$32.05, \$32.15, \$32.25, \$32.35, \$32.45, \$32.55, \$32.65, \$32.75, \$32.85, \$32.95, \$33.05, \$33.15, \$33.25, \$33.35, \$33.45, \$33.55, \$33.65, \$33.75, \$33.85, \$33.95, \$34.05, \$34.15, \$34.25, \$34.35, \$34.45, \$34.55, \$34.65, \$34.75, \$34.85, \$34.95, \$35.05, \$35.15, \$35.25, \$35.35, \$35.45, \$35.55, \$35.65, \$35.75, \$35.85, \$35.95, \$36.05, \$36.15, \$36.25, \$36.35, \$36.45, \$36.55, \$36.65, \$36.75, \$36.85, \$36.95, \$37.05, \$37.15, \$37.25, \$37.35, \$37.45, \$37.55, \$37.65, \$37.75, \$37.85, \$37.95, \$38.05, \$38.15, \$38.25, \$38.35, \$38.45, \$38.55, \$38.65, \$38.75, \$38.85, \$38.95, \$39.05, \$39.15, \$39.25, \$39.35, \$39.45, \$39.55, \$39.65, \$39.75, \$39.85, \$39.95, \$40.05, \$40.15, \$40.25, \$40.35, \$40.45, \$40.55, \$40.65, \$40.75, \$40.85, \$40.95, \$41.05, \$41.15, \$41.25, \$41.35, \$41.45, \$41.55, \$41.65, \$41.75, \$41.85, \$41.95, \$42.05, \$42.15, \$42.25, \$42.35, \$42.45, \$42.55, \$42.65, \$42.75, \$42.85, \$42.95, \$43.05, \$43.15, \$43.25, \$43.35, \$43.45, \$43.55, \$43.65, \$43.75, \$43.85, \$43.95, \$44.05, \$44.15, \$44.25, \$44.35, \$44.45, \$44.55, \$44.65, \$44.75, \$44.85, \$44.95, \$45.05, \$45.15, \$45.25, \$45.35, \$45.45, \$45.55, \$45.65, \$45.75, \$45.85, \$45.95, \$46.05, \$46.15, \$46.25, \$46.35, \$46.45, \$46.55, \$46.65, \$46.75, \$46.85, \$46.95, \$47.05, \$47.15, \$47.25, \$47.35, \$47.45, \$47.55, \$47.65, \$47.75, \$47.85, \$47.95, \$48.05, \$48.15, \$48.25, \$48.35, \$48.45, \$48.55, \$48.65, \$48.75, \$48.85, \$48.95, \$49.05, \$49.15, \$49.25, \$49.35, \$49.45, \$49.55, \$49.65, \$49.75, \$49.85, \$49.95, \$50.05, \$50.15, \$50.25, \$50.35, \$50.45, \$50.55, \$50.65, \$50.75, \$50.85, \$50.95, \$51.05, \$51.15, \$51.25, \$51.35, \$51.45, \$51.55, \$51.65, \$51.75, \$51.85, \$51.95, \$52.05, \$52.15, \$52.25, \$52.35, \$52.45, \$52.55, \$52.65, \$52.75, \$52.85, \$52.95, \$53.05, \$53.15, \$53.25, \$53.35, \$53.45, \$53.55, \$53.65, \$53.75, \$53.85, \$53.95, \$54.05, \$54.15, \$54.25, \$54.35, \$54.45, \$54.55, \$54.65, \$54.75, \$54.85, \$54.95, \$55.05, \$55.15, \$55.25, \$55.35, \$55.45, \$55.55, \$55.65, \$55.75, \$55.85, \$55.95, \$56.05, \$56.15, \$56.25, \$56.35, \$56.45, \$56.55, \$56.65, \$56.75, \$56.85, \$56.95, \$57.05, \$57.15, \$57.25, \$57.35, \$57.45, \$57.55, \$57.65, \$57.75, \$57.85, \$57.95, \$58.05, \$58.15, \$58.25, \$58.35, \$58.45, \$58.55, \$58.65, \$58.75, \$58.85, \$58.95, \$59.05, \$59.15, \$59.25, \$59.35, \$59.45, \$59.55, \$59.65, \$59.75, \$59.85, \$59.95, \$60.05, \$60.15, \$60.25, \$60.35, \$60.45, \$60.55, \$60.65, \$60.75, \$60.85, \$60.95, \$61.05, \$61.15, \$61.25, \$61.35, \$61.45, \$61.55, \$61.65, \$61.75, \$61.85, \$61.95, \$62.05, \$62.15, \$62.25, \$62.35, \$62.45, \$62.55, \$62.65, \$62.75, \$62.85, \$62.95, \$63.05, \$63.15, \$63.25, \$63.35, \$63.45, \$63.55, \$63.65, \$63.75, \$63.85, \$63.95, \$64.05, \$64.15, \$64.25, \$64.35, \$64.45, \$64.55, \$64.65, \$64.75, \$64.85, \$64.95, \$65.05, \$65.15, \$65.25, \$65.35, \$65.45, \$65.55, \$65.65, \$65.75, \$65.85, \$65.95, \$66.05, \$66.15, \$66.25, \$66.35, \$66.45, \$66.55, \$66.65, \$66.75, \$66.85, \$66.95, \$67.05, \$67.15, \$67.25, \$67.35, \$67.45, \$67.55, \$67.65, \$67.75, \$67.85, \$67.95, \$68.05, \$68.15, \$68.25, \$68.35, \$68.45, \$68.55, \$68.65, \$68.75, \$68.85, \$68.95, \$69.05, \$69.15, \$69.25, \$69.35, \$69.45, \$69.55, \$69.65, \$69.75, \$69.85, \$69.95, \$70.05, \$70.15, \$70.25, \$70.35, \$70.45, \$70.55, \$70.65, \$70.75, \$70.85, \$70.95, \$71.05, \$71.15, \$71.25, \$71.35, \$71.45, \$71.55, \$71.65, \$71.75, \$71.85, \$71.95, \$72.05, \$72.15, \$72.25, \$72.35, \$72.45, \$72.55, \$72.65, \$72.75, \$72.85, \$72.95, \$73.05, \$73.15, \$73.25, \$73.35, \$73.45, \$73.55, \$73.65, \$73.75, \$73.85, \$73.95, \$74.05, \$74.15, \$74.25, \$74.35, \$74.45, \$74.55, \$74.65, \$74.75, \$74.85, \$74.95, \$75.05, \$75.15, \$75.25, \$75.35, \$75.45, \$75.55, \$75.65, \$75.75, \$75.85, \$75.95, \$76.05, \$76.15, \$76.25, \$76.35, \$76.45, \$76.55, \$76.65, \$76.75, \$76.85, \$76.95, \$77.05, \$77.15, \$77.25, \$77.35, \$77.45, \$77.55, \$77.65, \$77.75, \$77.85, \$77.95, \$78.05, \$78.15, \$78.25, \$78.35, \$78.45, \$78.55, \$78.65, \$78.75, \$78.85, \$78.95, \$79.05, \$79.15, \$79.25, \$79.35, \$79.45, \$79.55, \$79.65, \$79.75, \$79.85, \$79.95, \$80.05, \$80.15, \$80.25, \$80.35, \$80.45, \$80.55, \$80.65, \$80.75, \$80.85, \$80.95, \$81.05, \$81.15, \$81.25, \$81.35, \$81.45, \$81.55, \$81.65, \$81.75, \$81.85, \$81.95, \$82.05, \$82.15, \$82.25, \$82.35, \$82.45, \$82.55, \$82.65, \$82.75, \$82.85, \$82.95, \$83.05, \$83.15, \$83.25, \$83.35, \$83.45, \$83.55, \$83.65, \$83.75, \$83.85, \$83.95, \$84.05, \$84.15, \$84.25, \$84.35, \$84.45, \$84.55, \$84.65, \$84.75, \$84.85, \$84.95, \$85.05, \$85.15, \$85.25, \$85.35, \$85.45, \$85.55, \$85.65, \$85.75, \$85.85, \$85.95, \$86.05, \$86.15, \$86.25, \$86.35, \$86.45, \$86.55, \$86.65, \$86.75, \$86.85, \$86.95, \$87.05, \$87.15, \$87.25, \$87.35, \$87.45, \$87.55, \$87.65, \$87.75, \$87.85, \$87.95, \$88.05, \$88.15, \$88.25, \$88.35, \$88.45, \$88.55, \$88.65, \$88.75, \$88.85, \$88.95, \$89.05, \$89.15, \$89.25, \$89.35, \$89.45, \$89.55, \$89.65, \$89.75, \$89.85, \$89.95, \$90.05, \$90.15, \$90.25, \$90.35, \$90.45, \$90.55, \$90.65, \$90.75, \$90.85, \$90.95, \$91.05, \$91.15, \$91.25, \$91.35, \$91.45, \$91.55, \$91.65, \$91.75, \$91.85, \$91.95, \$92.05, \$92.15, \$92.25, \$92.35, \$92.45, \$92.55, \$92.65, \$92.75, \$92.85, \$92.95, \$93.05, \$93.15, \$93.25, \$93.35, \$93.45, \$93.55, \$93.65, \$93.75, \$93.85, \$93.95, \$94.05, \$94.15, \$94.25, \$94.35, \$94.45, \$94.55, \$94.65, \$94.75, \$94.85, \$94.95, \$95.05, \$95.15, \$95.25, \$95.35, \$95.45, \$95.55, \$95.65, \$95.75, \$95.85, \$95.95, \$96.05, \$96.15, \$96.25, \$96.35, \$96.45, \$96.55, \$96.65, \$96.75, \$96.85, \$96.95, \$97.05, \$97.15, \$97.25, \$97.35, \$97.45, \$97.55, \$97.65, \$97.75, \$97.85, \$97.95, \$98.05, \$98.15, \$98.25, \$98.35, \$98.45, \$98.55, \$98.65, \$98.75, \$98.85, \$98.95, \$99.05, \$99.15, \$99.25, \$99.35, \$99.45, \$99.55, \$99.65, \$99.75, \$99.85, \$99.95, \$100.05, \$100.15, \$100.25, \$100.35, \$100.45, \$100.55, \$100.65, \$100.75, \$100.85, \$100.95, \$101.05, \$101.15, \$101.25, \$101.35, \$101.45, \$101.55, \$101.65, \$101.75, \$101.85, \$101.95, \$102.05, \$102.15, \$102.25, \$102.35, \$102.45, \$102.55, \$102.65, \$102.75, \$102.85, \$102.95, \$103.05, \$103.15, \$103.25, \$103.35, \$103.45, \$103.55, \$103.65, \$103.75, \$103.85, \$103.95, \$104.05, \$104.15, \$104.25, \$104.35, \$104.45, \$104.55, \$104.65, \$104.75, \$104.85, \$104.95, \$105.05, \$105.15, \$105.25, \$105.35, \$105.45, \$105.55, \$105.65, \$105.75, \$105.85, \$105.95, \$106.05, \$106.15, \$106.25, \$106.35, \$106.45, \$106.55, \$106.65, \$106.75, \$106.85, \$106.95, \$107.05, \$107.15, \$107.25, \$107.35, \$107.45, \$107.55, \$107.65, \$107.75, \$107.85, \$107.95, \$108.05, \$108.15, \$108.25, \$108.35, \$108.45, \$108.55, \$108.65, \$108.75, \$108.85, \$108.95, \$109.05, \$109.15, \$109.25, \$109.35, \$109.45, \$109.55, \$109.65, \$109.75, \$109.85, \$109.95, \$110.05, \$110.15, \$110.25, \$110.35, \$110.45, \$110.55, \$110.65, \$110.75, \$110.85, \$110.95, \$111.05, \$111.15, \$111.25, \$111.35, \$111.45, \$111.55, \$111.65, \$111.75, \$111.85, \$111.95, \$112.05, \$112.15, \$112.25, \$112.35, \$112.45, \$112.55, \$112.65, \$112.75, \$112.85, \$112.95, \$113.05, \$113.15, \$113.25, \$113.35, \$113.45, \$113.55, \$113.65, \$113.75, \$113.85, \$113.95, \$114.05, \$114.15, \$114.25, \$114.35, \$114.45, \$114.55, \$114.65, \$114.75, \$114.85, \$114.95, \$115.05, \$115.15, \$115.25, \$115.35, \$115.45, \$115.55, \$115.65, \$115.75, \$115.85, \$115.95, \$116.05, \$116.15, \$116.25, \$116.35, \$116.45, \$116.55, \$116.65, \$116.75, \$116.85, \$116.95, \$117.05, \$117.15, \$117.25, \$117.35, \$117.45, \$117.55, \$117.65, \$117.75, \$117.85, \$117.95, \$118.05, \$118.15, \$118.25, \$118.35, \$118.45, \$118.55, \$118.65, \$118.75, \$118.85, \$118.95, \$119.05, \$119.15, \$119.25, \$119.35, \$119.45, \$119.55, \$119.65, \$119.75, \$119.85, \$119.95, \$120.05, \$120.15, \$120.25, \$120.35, \$120.45, \$120.55, \$120.65, \$120.75, \$120.85, \$120.95, \$121.05, \$121.15, \$121.25, \$121.35, \$121.45, \$121.55, \$121.65, \$121.75, \$121.85, \$121.95, \$122.05, \$122.15, \$122.25, \$122.35, \$122.45, \$122.55, \$122.65, \$122.75, \$122.85, \$122.95, \$123.05, \$123.15, \$123.25, \$123.35, \$123.45, \$123.55, \$123.65, \$123.75, \$123.85, \$123.95, \$124.05, \$124.15, \$124.25, \$124.35, \$124.45, \$124.55, \$124.65, \$124.75, \$124.85, \$124.95, \$125.05, \$125.15, \$125.25, \$125.35, \$125.45, \$125.55, \$125.65, \$125.75, \$125.85, \$125.95, \$126.05, \$126.15, \$126.25, \$126.35, \$126.45, \$126.55, \$126.65, \$126.75, \$126.85, \$126.95, \$127.05, \$127.15, \$127.25, \$127.35, \$127.45, \$127.55, \$127.65, \$127.75, \$127.85, \$127.95, \$128.05, \$128.15, \$128.25, \$128.35, \$128.45, \$128.55, \$128.65, \$128.75, \$128.85, \$128.95, \$129.05, \$129.15, \$129.25, \$129.35, \$129.45, \$129.55, \$129.65, \$129.75, \$129.85, \$129.95, \$130.05, \$130.15, \$130.25, \$130.35, \$130.45, \$130.55, \$130.65, \$130.75, \$130.85, \$130.95, \$131.05, \$131.15, \$131.25, \$131.35, \$131.45, \$131.55, \$131.65, \$131.75, \$131.85, \$131.95, \$132.05, \$132.15, \$132.25, \$132.35, \$132.45, \$132.55, \$132.65, \$132.75, \$132.85, \$132.95, \$133.05, \$133.15, \$133.25, \$133.35, \$133.45, \$133.55, \$133.65, \$133.75, \$133.85, \$133.95, \$134.05, \$134.15, \$134.25, \$134.35, \$134.45, \$134.55, \$134.65, \$134.75, \$134.85, \$134.95, \$135.05, \$135.15, \$135.25, \$135.35, \$135.45, \$135.55, \$135.65, \$135.75, \$135.85, \$135.95, \$136.05, \$136.15, \$136.25, \$136.35, \$136.45, \$136.55, \$136.65, \$136.75, \$136.85, \$136.95, \$137.05, \$137.15, \$137.25, \$137.35, \$137.45, \$137.55, \$137.65, \$137.75, \$137.85, \$137.95, \$138.05, \$138.15, \$138.25, \$138.35, \$138.45, \$138.55, \$138.65, \$138.75, \$138.85, \$138.95, \$139.05, \$139.15, \$139.25, \$139.35, \$139.45, \$139.55, \$139.65, \$139.75, \$139.85, \$139.95, \$140.05, \$140.15, \$140.25, \$140.35, \$140.45, \$140.55, \$140.65, \$140.75, \$140.85, \$140.95, \$141.05, \$141.15, \$141.25, \$141.35, \$141.45, \$141.55, \$141.65, \$141.75, \$141.85, \$141.95, \$142.05, \$142.15, \$142.25, \$142.35, \$142.45, \$142.55, \$142.65, \$142.75, \$142.85, \$142.95, \$143.0

THEATRES ET SPECTACLES

Académie, Toute cette semaine, Mat. Samedi. Eugene Cowles Cie d'Opera et Concert...

PROCTOR'S STOCK CO. & "Mistake Will Happen" Tous les favoris sur la scène...

ACADEMIE Toute la semaine prochaine, Mat. Samedi. La fameuse présentation...

THEATRE NATIONAL (En Français) 141, Rue St-Jacques. "Le Courrier de Lyon"...

FRANÇAIS Cette semaine, CHAS, H. YALE présente "DEVIL'S AUCTION"...

THEATRE NATIONAL (En Français) Rue Ste-Catherine et Beaudry. "Jeanne d'Arc"...

FRANÇAIS La semaine prochaine, Matinée répétitive...

THEATRE NATIONAL (En Français) 1801 rue Ste-Catherine. "Le Bon Juge"...

THE Extravaganza musicale de Minner et Van Osten. "DEVIL'S DAUGHTER"...

THEATRE DES NOUVEAUTES 1801 rue Ste-Catherine. "COCO BEL-GEU"...

THEATRE ROYAL "The Big City Sports Co." Un Olio tout d'Europe...

MONUMENT NATIONAL 141, Rue St-Jacques. "LA PASSION"...

WINDSOR HALL ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC. "CINQUÈME 14 MARS"...

MUSEE EDEN 206 rue St-Laurent. "LA PASSION"...

MAISONS A LOUER A LOUER "Old Saint George" 1883 rue Notre-Dame...

AVIS PUBLIC IMPRIMEURS, RELIEURS et PAPETIERS. Avis public est par les présentes donné...

ON DEMANDE un bateau pour la ligne de l'Association et St-Paul l'Érmitte...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Avis public est par les présentes donné...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Sous-Commission des Impressionnaires...

COURRIER DES SPORTS

Par un Score de 1 à 0

La Victoria gagne la première partie. La glace était en mauvaise condition. Le Tournoi d'échecs de Québec. Réunion d'été au Parc DeLorimier -- Boxe, etc.

HOCKEY Ca du chauffer

Le Victoria gagne la première partie par 1 à 0. Winnipeg, 14. (Dépêche spéciale). La première des parties pour la coupe Stanley entre le Montréal et le Winnipeg...

ECHecs Le Tournoi achevé

MM. Short ou Anstey seront probablement champions. Le tournoi de la Province de Québec touche à sa fin...

LA BOXE Une belle exhibition

Deux bonnes batailles à Québec. (De notre Correspondant) Québec, 13-Environ 800 personnes ont assisté au tournoi de boxe au Parc Savard...

TROT-à-BLE La réunion d'été

Aura lieu en juillet. \$4,400 se- ront donnés en prix. A une assemblée du bureau de direction de la Compagnie du Parc DeLorimier...

LA LUTTE Gonthier-Miller

Ils se rencontreront le 24 du courant au Parc Sohmer. Une lettre de Syracuse, New-York, nous annonce que Adam Miller, qui a tout récemment lancé lundi à An- thime Gonthier pour une lutte à bras...

LES QUILLES Les Pointes marchent tous- jours de victoire en victoire

Les Pointes ont remporté une autre victoire mercredi soir en battant par un grand nombre l'équipe des Col- loniaux. Il faut ajouter cependant que les quilles jouent sur leurs propres al- lées, lesquelles ne sont commodées pour les étrangers.

LA LUTTE Gonthier-Miller

Ils se rencontreront le 24 du courant au Parc Sohmer. Une lettre de Syracuse, New-York, nous annonce que Adam Miller, qui a tout récemment lancé lundi à An- thime Gonthier pour une lutte à bras...

LA LUTTE Gonthier-Miller

Ils se rencontreront le 24 du courant au Parc Sohmer. Une lettre de Syracuse, New-York, nous annonce que Adam Miller, qui a tout récemment lancé lundi à An- thime Gonthier pour une lutte à bras...

LA LUTTE Gonthier-Miller

Ils se rencontreront le 24 du courant au Parc Sohmer. Une lettre de Syracuse, New-York, nous annonce que Adam Miller, qui a tout récemment lancé lundi à An- thime Gonthier pour une lutte à bras...

CGARES GRANDAS

Pour montrer notre appréciation de nos vieilles pratiques, pour introduire nos meilleures lignes de cigares à de nouveaux acheteurs, nous offrons GRATIS

Un Porte-Boîte-à-cigares et Humecteur, DURABLE, JOLI, UTILE.

La Boîte a les dimensions suivantes: 91 x 7 x 93 pouces, bien émaillée et lithographiée en 14 couleurs. Pourvue d'un humecteur breveté. Durera toute la vie.

Examinez la Boîte Avant D'acheter. Un acheteur de n'importe quel des suivants: 1 Boîte Grandas Media Regalia... 50 par boîte, \$5.50

Argent à Prêter!

Sur PREMIERE HYPOTHEQUE, à MONTREAL et BANLIEUE. S'adresser à L'ALLIANCE NATIONALE, 7 Place d'Armes

Bureaux à Louer - 7 PLACE-D'ARMES

S'adresser à L'ALLIANCE NATIONALE, - 7 Place d'Armes

OU ALLEZ-VOUS ?

A OTTAWA? Les convois quittent Montréal, comme suit: De la Gare Windsor, à 9.15 a.m., 9.30 a.m., 10.00 p.m., et 10.45 p.m.

A TORONTO? De la Gare Windsor, à 8.55 a.m., et 10.00 p.m. De la Gare Bonaventure, à 9.00 a.m., 8.00 p.m., et 10.30 p.m.

A QUEBEC? De la Gare Bonaventure, à 8.00 a.m., excepté le dimanche, 8.30 p.m., et 7.40 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, 4.10 p.m., tous les jours.

A SHERBROOKE? De la Gare Windsor, à 9.00 a.m., 2.00 p.m., 4.30 p.m., et 8.05 p.m., excepté le dimanche. De la Gare Bonaventure, de 8.00 a.m., 4.00 p.m., 8.30 a.m.

A ST-HYACINTHE? De la Gare Bonaventure, à 7.40 a.m., 8.00 a.m., 12.31 p.m., excepté le samedi, 4.00 p.m., 4.30 p.m., 5.15 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, 1.45 p.m., 8.30 p.m., tous les jours.

A TROIS-RIVIERES? De la Gare Windsor, à 8.30 a.m., toute la semaine, excepté le dimanche; 2.00 p.m., 3.10 p.m., 11.00 p.m., et 3.30 p.m., le dimanche seulement. De la Gare Bonaventure, à 4.30 p.m., et 8.30 a.m., tous les jours.

A VALLEYFIELD? De la Gare Windsor, à 9.25 a.m., 5.10 p.m. De la Gare Bonaventure, à 8.50 p.m., et 4.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

A NICOLET? De la Gare Bonaventure, à 4.30 p.m., et 12.01 tous les jours. A NEW-YORK? De la Gare Windsor, à 4.30 p.m., 7.45 p.m., 1.40 a.m. De la Gare Bonaventure, 9.15 a.m., 9.01 p.m., 7.40 p.m.

A CHICAGO? De la Gare Windsor, à 8.05 a.m., 11.55 a.m., 10.00 p.m. De la Gare Bonaventure, à 9.00 a.m., 10.30 p.m. A HALIFAX? De la Gare Bonaventure, à 12.01 a.m., 11.45 p.m., tous les jours. De la Gare Windsor, à 8.05 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

A VANCOUVER? De la Gare Windsor, à 9.30 a.m., tous les jours, y compris le dimanche. A BOSTON? De la Gare Windsor, à 7.45 p.m., tous les jours, y compris le dimanche, 4.30 p.m., 9.00 a.m.

A PORTLAND? De la Gare Windsor, à 9.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. De la Gare Bonaventure, à 8.00 a.m., et 8.30 p.m. A ST. PAUL MINN.? De la Gare Bonaventure, à 10.05 p.m. De la Gare Windsor, à 10.05 p.m., tous les jours, y compris le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE

GARE WINDSOR: 8.45 a.m. convoi pour Valleyfield, 10.00 a.m. convoi pour Ottawa. GARE BONAVENTURE: 9.30 a.m. convoi pour Vaudreuil, 8.30 p.m. pour Québec. GARE VIGER: Convoi pour Québec, à 1.30 p.m., et à 1.45 p.m., le samedi seulement.

SERVICES SPECIAUX

Samedi, express de l'intercolonial pour Petit Métis. Départ, Gare Bonaventure, 7.45 p.m. Convoi pour Ste-Agathe, à 9.15 le dimanche seulement; tous les mardis et jeudis, à 9.00 a.m. Convoi pour Labelle, tous les jeudis, à 9.00 a.m. Convoi pour St-Jérôme, à 9.15 a.m. le dimanche seulement et pour Ste-Thérèse à 1.45 p.m., le samedi seulement.

Terrible accident

Toronto, 13.-Un charretier nommé Frank Reynolds, étant ivre, est allé à la Cour de Division au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville, ce matin. On le mit à la porte. En descendant l'escalier de marbre, il glissa, perdit l'équilibre, tomba par dessus la balustrade et donna de la tête sur le plancher en mosaïque, trente pieds en bas. Il est mort sur le coup. Il était âgé de 28 ans, et laisse une veuve et quatre enfants.

REJOIGNEZ L'ARMÉE

des hommes qui portent les Chemises de Tooke de préférence à toutes autres.

3 Magasins,

177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est



La saison de Navigation

Le Lake Champlain, de la ligne Elder-Dempster, serait à Montréal, le 23 avril

Un homme pratique

M. O. Dubuque, après avoir fait des économies aux États-Unis, vient s'établir à Nicolet

La compagnie Elder Dempster est aux prises d'ouvrir la saison de navigation 1902, entre Montréal et Liverpool. Le "Lake Champlain" sera le premier steamer de la flotte de la compagnie qui entrera dans notre port vers le 23 avril. Le voyage de "Garth Castle" de St-Jean, N.-B., à Liverpool ayant été suspendu, les vapeurs suivants feront le service entre ces deux endroits pour le reste de la saison d'été. Le "Lake Ontario" partira de Saint-Jean le 16 mars courant; le "Lake Superior" le 4 avril, le "Lake Ontario" le 18 avril. Le "Lake Manitoba" partira de Montréal le 13 juin, et les personnes qui prendront passage à bord de ce vaisseau, arriveront en temps en Angleterre, pour assister au couronnement du roi Édouard VII.

Après s'être amassé une jolie somme, fruit de ses labeurs durant seize ans aux États-Unis, M. Oreste Dubuque, de la mission Saint-Pierre, Montana, a préféré venir couler tranquillement ses jours sur une ferme qu'il cultivera à Nicolet.

LA LIGNE FRANCO-CANADIENNE

Améliorations projetées au service de Montréal

Une assemblée, tenue hier, aux bureaux de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc, les actionnaires ont élu les directeurs suivants: MM. H. Montagu Allan, J.-B. Learmont, W. H. Beston, F. J. Hart, C.-F. Smith, Andrew Allan, H. Marland, Molson, J.-O. Gravel, F.-C. Henshaw.

La compagnie de navigation Franco-Canadienne, dont le service de steamers a été si hautement apprécié par les Canadiens, l'an dernier, se propose de faire de grandes améliorations dans la ligne directe de Montréal au Havre.

NOUVEAUX DIRECTEURS

M. C. Blakeley, gérant de la compagnie à Montréal, s'occupe activement des préparatifs pour l'ouverture de la navigation. Il ignore quels seront les steamers de la ligne Franco-Canadienne qui viendront à Montréal, mais il est tout probable que le nombre en sera augmenté.

LE GAZ DU POELE

M. T. Hay vient d'être nommé agent des réclamations du Pacifique Canadien pour la division du Lac Supérieur avec quartiers généraux à North Bay.

Toute la famille de M. Arthur Filion, menuisier de la Longue-Pointe, a failli être asphyxiée à mort hier matin, par le gaz qui s'échappait d'un poêle.

M. H. Dillinger devient surintendant des divisions Chaguan et White River, avec bureaux à White River.

VICTIME D'UN FILOU

Ces nominations ont été ratifiées par M. C. W. Spencer, surintendant général.

Un nommé Clément alias Vezina, vole le pardessus du curé de St-Jean de Matha.

LE CLUB CARTIER

M. le curé Morin, de St-Jean de Matha, ancien missionnaire colonisateur au Manitoba, a été la victime d'un filou, au moment du convoi du Pacifique à la gare Windsor, hier avant-midi.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

LA PASSION

Un certain nombre de nos lecteurs de la ville et de la campagne, qui ont collectionné des séries incomplètes de nos derniers coupons de prime, nous demandent ce qu'ils devront faire pour avoir droit à nos superbes lithographies en 15 coupons.

Les articles du Monument National ont tenu à féliciter publiquement M. Germain Beaulieu, le sympathique auteur de la Passion. Hier soir, après le jeu de table, M. Julien Daoust est venu à la séance et, au nom de ses camarades, a fait ressortir ce que la troupe de M. Beaulieu pour le succès méritait qu'ils aient suivi pendant toute la semaine. Les difficultés étaient grandes de mettre en scène un drame comme celui de la mort du Christ, le sujet de toujours suivre à la lettre le récit des évangélistes, la figuration nombreuse à faire manœuvrer, les personnages multiples à bien décrire, M. Beaulieu a fait œuvre d'art en même temps qu'œuvre de chrétien. Et terminant M. Daoust présente une superbe gerbe de roses à l'auteur.

Coupons de Prime

M. Beaulieu, aux cris de l'auteur, l'auteur remercia en termes émus les interprètes de son drame et l'auditeuse troupe qui avait soutenu avec les yeux et les applaudissements bien mérités.

Un certain nombre de nos lecteurs de la ville et de la campagne, qui ont collectionné des séries incomplètes de nos derniers coupons de prime, nous demandent ce qu'ils devront faire pour avoir droit à nos superbes lithographies en 15 coupons.

LA PÉRIODE

Un jeune homme de 23 ans, du nom de Gough, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, les parut de la demeure de ses parents, 453, Western avenue, vers quatre heures, hier après-midi.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le service funèbre de M. Quilvian, P.S.S., aura lieu à huit heures, demain matin, à l'église Saint-Patrice. Il est tout probable que l'inhalation du regret d'ont aura lieu à Paris.

LE CLUB CARTIER

Le Club Cartier tiendra une assemblée à 5 heures, ce soir, au bureau du "Journal". On s'y occupera de l'élection partielle de Beaulieu.

Par ordre: ALBAN GERMAIN, Secrétaire.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

Le docteur ED. DESJARDINS, oculiste à son bureau au No. 374 St-Hubert, (coin Sherbrooke) Consultation: 11 hrs. à 12 hrs. a.m. et 2 hrs. à 5 hrs. p.m. Service du Dispensaire pour maladies des yeux, à l'Hôtel-Dieu, tous les mardis, jeudis, samedis, à 9 hrs. a.m.

LE SUBSIDÉ FEDERAL

Opinion de l'hon. M. Alphonse Desjardins, ancien ministre, sur la subvention accordée par le gouvernement d'Ottawa aux provinces de Québec et d'Ontario

La question de réajustement du subsidé fédéral aux provinces est plus que jamais à l'ordre du jour. On a souligné cette question pour la première fois sous le gouvernement Ross. Le gouvernement fédéral à cette époque ne pouvant se rendre aux demandes de notre province, a assumé, comme compensation, une partie de la dette du chemin de fer du Nord. La clause 64 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord fixe d'une manière irrévocable, pour les provinces de Québec et d'Ontario, une subvention de 80 cents par tête, basée sur le recensement de 1861. En conséquence, les provinces maritimes et de l'Ouest bénéficient de l'augmentation de leur population, à tel point, qu'avec une population de 1,240,000 âmes, elles reçoivent une subvention de \$1,016,648. L'Ontario qui a une population dépassant 2,000,000 ne reçoit que \$1,116,572 et Québec avec une population d'un tiers plus considérable ne reçoit que \$893,528.

L'hon. A. Desjardins, ex-ministre de la milice, en réponse à un de nos représentants, se prononce fortement pour l'augmentation du subsidé fédéral. Les circonstances dans lesquelles cette clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été adoptée ont changé complètement, et le réajustement du subsidé fédéral est une question qui s'impose. En refusant une augmentation, on paralyse les efforts des gouvernements provinciaux d'Ontario et de Québec. En effet, l'augmentation de la population signifie une augmentation des dépenses d'administration pour le gouvernement, sous forme de frais judiciaires, du maintien des asiles, des prisons, etc.

Le gouvernement fédéral bénéficie de ces augmentations de population, mais ne dépense qu'elles entraînent, et il est de choses au point de vue des finances de la province, est de nature à paraître.

L'ELECTION PARTIELLE A SAINT-LOUIS

Les contribuables offrent la candidature à M. J. A. Martin, dans le quartier Nord, pour le siège occupé autrefois par M. Gohier. Démonstration très sympathique

Un homme qui a dû être heureux, hier soir, s'il a la moindre prétention politique, c'est M. J. A. Martin, comptable en chef de la maison Cadieux et Derome, et employé de cette maison depuis 21 ans. M. Martin habite la ville de St-Louis depuis 4 ans. Aujourd'hui, le siège No. 1, du quartier Nord, à l'échevinage est devenu vacant et les yeux de tous se sont portés sur lui, comme étant le plus digne à en remplir les importantes fonctions.

Une importante délégation, recrutée parmi l'élite du quartier, s'était réunie, hier soir, en la salle Chevalier, située à l'angle des rues St-Louis et Claude, pour lui offrir la candidature. M. George Lebel, un distingué citoyen de St-Louis, a présidé cette importante assemblée et M. L. Gagné agissant comme secrétaire.

M. Lebel expliqua le but de l'assemblée et il faut dire, trouver un remplaçant à l'ex-échevin Gohier et nul ne serait plus digne de remplir cette charge que M. J. A. Martin. Il proposa donc, secondé par M. A. Chevalier qui fut délégué pour le porter à l'assemblée, de voter en faveur de M. Martin. Cette motion est adoptée au milieu du plus grand enthousiasme.

Les délégués choisis furent MM. Jos. Juteau et Sylvia Doré. L'arrivée de M. Martin fut saluée par un tonnerre d'applaudissements. Il remercia cordialement ses amis qui ont eu l'idée de lui offrir la candidature. Il ne veut encore rien promettre, car le budget de la ville n'est pas encore connu. Mais tout ce qu'il peut faire pour le prospectif, l'avancement de St-Louis, il le fera avec plaisir. Son programme est celui du progrès. Il est convaincu que ses prédécesseurs ont fait tout en leur possible pour obtenir la participation de leur quartier au quartier Nord. Tout occupé spécialement des intérêts de son quartier, il travaillera pour la ville en général.

Il traite ensuite de l'hôpital civique. Il considère que la cité choisie par les échevins de la ville de Montréal, est de nature à nuire grandement à la valeur foncière de cette partie de la municipalité. La ville, d'après lui, a assez de terrains libres sans venir mettre ses portes de St-Louis cette institution, qui, bien qu'il en dissent les médecins sera toujours regardée d'un mauvais œil.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Le secrétaire de l'assemblée, M. Gagné, lut au futur échevin des requêtes signées par plus de 300 citoyens. Voici quelques noms des citoyens figurant sur ces listes: Ferdinand Cadieux, A. Meilleur, Jos. Landry, Henri Grignon, Jos. Morin, Ed. Gauthier, L. Hottin, F. Manseau, J. Dugas, J. Dugas, A. Gravel, H. Heary, H. Taillefer, Jos. Després, F. Sirois, J. Desroches, Louis Couture, T. Langlois, I. Morin, B. Lévesque, J. Lynch, W. Grenato, T. C. Giguère, P. Alary, J. P. Labrie, J. Després, J. Lafrance, M. Desroches, S. Salliot, R. Hance, A. Pairement, P. Poissant, W. Tréville, V. Ve A. Lussier, B. Lacasse, O. Gaudin, H. Charbonneau, D. Dugas, N. Galarneau, A. Dubois, W. Johnston, F. Archambault, F. Lachapelle, P. St-Amant, P. St-Amant, J. Giroux, O. Sigouin, J. Paradis, J. Lauzon, Mme N. Lavreux, D. Juteau, W. Pimelle, J. Landry, W. Desjardins, I. Labelle, A. Gravel, I. Brunelle, H. Desroches, C. Périard, J. Brasseur, F. Beauchamp, J. Cyr, N. Pettit, E. Chénier, P. Godeau, A. Bernard, J. Henry, S. Lévesque, A. Delorme, A. Elmond, A. Daignault, I. Lalonde, T. Leclaire, C. Caron, E. Perron, E. Médora, Geo. Leblond, A. Fontaine, L. Caron, Z. Charbonneau, L. Thibault, A. Savoy, M. Roblin, L. Villeneuve, F. Dand, P. Demers, C. Renaud, J. Hunault, A. Chevalier, L. Gagné, Jr.

Remaniements à la police

Plusieurs capitaines prendront de nouveaux Postes, le 15 courant

D'après les ordres du chef Legault, les changements suivants seront opérés parmi les officiers de police en charge des diverses stations, à partir de samedi, le 15 courant. Le capitaine Beattie de la station No. 2, est transféré à la station No. 8. Le capitaine Bellefleur de la station No. 10, est transféré à la station No. 2. Le capitaine Grey, de la station No. 10, ira à la station No. 6. Le capitaine Millette de la station No. 6, aura charge à l'avenir de la station No. 4. Le capitaine Clarke, de la station No. 4 est transféré à la station No. 10. Le lieutenant Sullivan, de la station No. 8 ira à la station No. 7 et le lieutenant Prevost le remplacera à la station No. 8.

BONNE CAPTURE

Joseph Rochon surpris au moment où il allait vendre des marchandises volées

Les détectives Reid et Sloan ont opéré une bonne capture, hier après-midi. Dans la nuit de mercredi à jeudi des inconnus se sont introduits avec effraction dans un hangar appartenant à M. Antoine Décarv, 103, rue Saint-Paul, et ils ont enlevé 60 pieds de boyaux et un certain lot d'outils. Hier après-midi, Reid et Sloan qui avaient été chargés de l'affaire, ont cueilli un individu, au moment où il essayait de vendre ces objets, dans un établissement de seconde main de la rue Craig. Au poste central, le prisonnier a donné son nom Joseph Rochon. Il a été écroué en attendant de comparaître en cour de police.

IL PERD L'EQUILIBRE

James Floremount, 67 ans, un individu qui n'a qu'une jambe, a perdu l'équilibre pendant qu'il était en goguette hier avant-midi, et s'est étonné le cuir cheveu en tombant rue Notre-Dame.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

Le Dr Choquette à l'Union Catholique

Le docteur Choquette, de Saint-Hilaire, comté de Rouville, l'auteur de "Claude Paysan" et des "Ribaud", a fait une conférence à l'Union Catholique hier soir. C'est la dernière de la saison. Le docteur Choquette avait pris pour sujet: "Impressions littéraires". Les portraits ont été faits avec un art spécial, celui de Veulliot surtout. Le docteur Choquette a déclaré qu'il avait partagé contre le grand écrivain les préjugés d'une partie de ses amis politiques, mais qu'il était revenu de cela et qu'il était heureux de le proclamer. Il a essayé d'expliquer les préjugés d'une partie de l'opinion contre l'ancien rédacteur de "l'Univers" par l'histoire de notre politique, et le rôle qu'on a fait jouer à Veulliot dans nos polémiques. Dans sa dernière partie, le docteur Choquette a traité de l'état actuel de la littérature canadienne et de son avenir. Il y a fait des considérations originales qui lui ont valu les félicitations du R.P. Lalonde. M. Laçacé, le président de l'Union Catholique, a fait précéder la conférence d'une brève étude de l'oeuvre et de la manière du conférencier.

TREIZE PERSONNES ARRETEES

Dans une maison mal famée

Les hommes de la station de police No. 4 ont fait hier soir une descente dans un bouge portant le No. 50 de la rue Saint-Charles-Borromeo. Six femmes et sept hommes qui s'y trouvaient ont été arrêtés.

LE CANADA ATLANTIQUE

Fait une émission de débentures pour \$2,000,000

Ottawa, 13 — Les directeurs du Canada Atlantique ont décidé d'émettre des débentures pour \$2,000,000, ce qui représente \$250,000 par mille et \$1,200,000 sur le pont sur le St-Laurent au Coteau. On dit que cette émission d'obligations est faite pour faciliter le transfert du Canada Atlantique au syndicat Webb.

LES FRERES DU SACRE-CŒUR

Refusent de venir à Ottawa pour l'école St-Jean-Baptiste

Ottawa, 13 — L'assemblée de la commission des écoles séparées hier soir, une lettre a été lu du supérieur des frères du Sacré-Cœur, refusant d'accepter le contrat pour l'école St-Jean-Baptiste, disant que certains changements avaient été faits, changements qu'il ne pouvait accepter. La commission a refusé d'accepter ces raisons et une délégation devra se rendre auprès de Mgr